

BUREAUX INTERNATIONAUX  
RÉUNIS POUR LA PROTECTION  
DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
GENÈVE, SUISSE

# BIRPI

UNITED INTERNATIONAL  
BUREAUX FOR THE PROTECTION  
OF INTELLECTUAL PROPERTY  
GENEVA, SWITZERLAND

## UNION DE PARIS: COMITÉ EXÉCUTIF, CINQUIÈME SESSION PARIS UNION: EXECUTIVE COMMITTEE, FIFTH SESSION

(Genève, 22-26 septembre 1969)  
(Geneva, September 22 to 26, 1969)

### CONTRIBUTIONS POUR DES TRAVAUX SPECIAUX "PCT"

#### Rapport du Directeur des BIRPI

Supplément au document CEP/V/5

1. Le présent document est un supplément au document CEP/V/5, destiné à mettre à jour les Annexes A et B de ce document. Le signe "\$" désigne des dollars des Etats-Unis, et le signe "frs" désigne des francs suisses.

2. Il convient d'ajouter à la liste figurant à l'Annexe A du document CEP/V/5, les pays suivants qui, depuis la préparation dudit document, ont versé pour 1968 les contributions indiquées ci-dessous:

Algérie	\$ 670	(2.878 frs)
Irlande	\$ 700	(3.000 frs)
Italie*	\$ 2.200	(9.588 frs)
Norvège	\$ 700	(3.000 frs)

Le total des montants payés s'élève donc à \$ 32.670 ou 141.154 frs, au lieu de \$ 28.400 ou 122.688 frs, comme il est indiqué dans ladite Annexe.

---

\* Qui viennent s'ajouter aux \$ 800 ou 3.372 frs payés antérieurement.

3. Il convient d'ajouter à la liste figurant à l'Annexe B du document CEP/V/5, les pays suivants qui, depuis la préparation dudit document, ont versé pour 1969 les contributions indiquées ci-dessous:

Algérie	\$ 1.400	(6.000 frs)
Norvège	\$ 1.400	(6.000 frs).

Le total des montants payés ou promis pour 1969 s'élève donc à \$ 78.000 ou 339.024 frs, au lieu de \$ 75.700 ou 327.024 frs, comme il est indiqué dans ladite Annexe.

/Fin du supplément/